

# L'invité

## DENIS DUBUISSON

### COORDINATEUR APPUI-QUALITÉ D'ACODEV<sup>1</sup>

FÉDÉRATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ASSOCIATIONS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Denis Dubuisson nous explique pourquoi et comment les ONG belges se sont dotées d'un cadre de référence commun sur la qualité, basé sur le modèle EFQM (European Foundation for Quality Management), et quels résultats et éléments d'apprentissage peuvent être soulignés à ce stade de leur démarche.

Dès le début des années 2000, ACODEV a commencé un travail sur les outils de gestion du cycle de projet. Cette réflexion s'est progressivement étoffée pour couvrir le fonctionnement de l'organisation dans son ensemble. C'est dans ce cadre qu'elle a initié avec ses membres l'élaboration d'un référentiel commun sur la qualité. Mais elle s'est vite rendu compte des limites de la construction d'un cadre unique pour ses membres, aux sensibilités très diverses. Une autre direction a alors été prise, privilégiant l'analyse de modèles issus du secteur marchand. « Nous avons identifié le système EFQM comme une base possible à ce cadre commun sur la qualité. Un processus d'appropriation et d'analyse critique du modèle, impliquant la majeure partie des ONG, a permis de tester la pertinence de la démarche EFQM et d'effectuer une première reformulation du

modèle afin de le rendre plus directement applicable par les ONG » explique Denis Dubuisson. Le 14 juin 2011, l'Assemblée générale d'ACODEV (et celle de Coprogram du côté flamand) a pris la décision de soutenir l'EFQM comme cadre de référence sur la qualité dans le secteur. Depuis, une vingtaine d'ONG membres d'ACODEV s'est engagée dans cette démarche d'amélioration continue. Un des résultats à ce jour est que la qualité est placée au cœur de l'agenda des ONG belges. Si l'utilisation d'EFQM est encouragée et accompagnée par ACODEV, les ONG demeurent libres d'appliquer les approches qui leur semblent les plus adaptées à leurs besoins. Pour Denis Dubuisson, « l'essentiel ne réside pas dans le type de modèle utilisé mais dans le fait que chaque ONG adopte une politique qualité explicite ». Il souligne aussi que la portée politique du modèle est faible. Il demeure un outil technique qui favorise l'amélioration de l'organisation, mais qui ne dit pas grand-chose sur la justesse des stratégies poursuivies. Cependant, ACODEV pose l'hypothèse qu'à terme, le déploiement d'un cycle conscient

d'amélioration continue mènera à un (re-)questionnement des visions, missions et stratégies de l'organisation. Les questions de la reconnaissance externe du modèle ont également suscité un débat animé entre ONG. Le travail sur la qualité doit avant tout être motivé par des enjeux internes d'amélioration continue et de développement des capacités, bien plus que par les enjeux de valorisation externe. Cette socialisation autour de la qualité a été l'occasion de dédramatiser les enjeux et de déconstruire les craintes liées au risque « de donner au bailleur de fonds le bâton avec lequel il va nous frapper ». Au contraire, les ONG belges ont compris l'intérêt de définir elles-mêmes la qualité et ainsi d'influencer la réflexion des bailleurs de fonds. De cette manière, si « bâton qualité » il devait y avoir, il aura été choisi en connaissance de cause, plutôt qu'imposé de l'extérieur. ■

<sup>1</sup> L'une des principales missions d'ACODEV, fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement, est de soutenir ses 86 ONG membres pour qu'elles puissent mettre en œuvre une coopération de qualité.

**3 questions à**  
Anita Ablavi Adjeoda Ivon, administratrice du Forim et secrétaire du Bureau de Coordination SUD.  
Le 30 avril dernier, le Forim (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations) fêtait ses 10 ans. L'occasion de revenir sur ses succès mais aussi sur les enjeux qui demeurent.

**NDS : Quelles sont les principales avancées du Forim depuis sa création ?**  
**AAAI :** Le premier succès est celui de la visibilité de la plateforme de coordination des associations de migrants. Le Forim est aujourd'hui un acteur crédible pour ses membres, ses partenaires et les pouvoirs publics. Nous avons toujours privilégié l'action sur les grands discours. Cette efficacité, notre capacité à gérer le fonds Pra-Osim pour le renforcement des Osim et la professionnalisation de l'équipe, ont été des facteurs déterminants.

**NDS : Pourtant les défis n'ont pas manqué ?**  
**AAAI :** Absolument. À commencer par le fait que le partenariat avec les organisations mêmes qui ont facilité notre création il y a 10 ans cherche désormais un nouveau souffle. Les échanges de pratiques, les partenariats, le renforcement des compétences ou encore l'accès aux financements pourraient être largement optimisés si notre collaboration était plus forte avec les autres OSI, notamment au sein de Coordination SUD. Toutes travaillent d'une façon ou d'une autre avec des migrants ou potentiels migrants, mais nous n'avons pas trouvé la façon d'intégrer cette problématique de façon transversale dans la grande famille des OSI.

**NDS : Quels sont pour vous les principaux enjeux pour la prochaine décennie ?**  
**AAAI :** Beaucoup d'efforts vont être portés pour renforcer l'assistance technique aux membres : recenser les compétences et expertises des migrants, former des formateurs pour les Forim et les Osim, favoriser les regards croisés... Mais l'un des enjeux majeurs auquel nous nous attelons dès aujourd'hui est aussi celui des transferts financiers des migrants. Des outils innovants pourraient être mis en place pour mieux les valoriser, mais ils suscitent aussi beaucoup de convoitises. Or cette richesse des migrants ne peut et ne doit en aucun cas se substituer à l'aide publique au développement. ■

**RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE L'AGENDA ET LES ACTUALITÉS**  
[WWW.COORDINATIONSUD.ORG](http://WWW.COORDINATIONSUD.ORG)

**RENFORCEMENT DES ONG : MIEUX CONNAÎTRE LE FRIO**  
PAGE 2

**ENJEUX DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LETTRE À FRANÇOIS HOLLANDE**  
PAGE 4

**L'INVITÉ : DENIS DUBUISSON**  
PAGE 4

# NOS

Été 2012

## LES NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD #147

# Vie des commissions

## PARTENARIAT UE/SOCIÉTÉ CIVILE : LA PAROLE DONNÉE AUX ONG

La commission Europe de Coordination SUD suit de près les réflexions en cours au sein de l'Union européenne (UE) sur la participation des organisations de la société civile (OSC) à la politique de développement. Les membres de Coordination SUD se sont fortement mobilisés pour répondre à la dernière consultation de l'UE.

**Philippe Jahshan,**  
délégué Europe  
de Coordination SUD.

À l'automne 2012, la Commission européenne (CE) publiera une Communication sur le rôle des OSC dans le développement qui constituera le nouveau cadre politique pour l'engagement de l'UE avec la société civile. Le dernier texte de cette nature date déjà de dix ans. Cette communication permettra également d'intégrer et de concrétiser plusieurs des engagements pris dans le cadre du Dialogue Structuré, dialogue pluri-acteurs rassemblant les institutions européennes, les OSC et les autorités locales européennes et du Sud qui s'est achevé en 2011. Ce processus visait à améliorer l'efficacité de l'implication des OSC et des autorités locales dans la coopération au développement de l'UE et à adapter les modes d'action de la CE. Afin de préparer au mieux ces nouvelles

orientations politiques et recueillir l'opinion des différentes parties prenantes, une consultation a été organisée. La commission Europe a mobilisé les membres de Coordination SUD pour y apporter une réponse collective, complémentaire à celle de Concord, la confédération des ONG européennes. Cette réponse appelle l'UE à réviser en profondeur son approche et ses pratiques de financement des OSC. Est à l'œuvre depuis quelques années une évolution des procédures et pratiques de la CE vers une logique essentiellement centrée sur des règles administratives et financières rigides et restrictives, ainsi que sur le contrôle de leur application. Ces procédures modifient profondément les relations entre les OSC locales et les OSC européennes, ces dernières se transformant en « contrôleurs financiers » des programmes, au lieu de placer la construction des partenariats et l'impact sur les bénéficiaires au cœur de leur action. Coordination SUD interpelle également l'UE sur la nécessité de continuer à soutenir, notamment via ses instruments



de financement, les partenariats et les échanges entre sociétés civiles européennes et sociétés civiles du Sud. Favoriser leurs initiatives conjointes peut contribuer non seulement à un renforcement de capacités réciproque, à l'échange de savoir-faire mais aussi au renforcement

des liens de solidarité entre sociétés, de plus en plus interdépendantes, et dont l'action conjointe autour d'enjeux communs est de plus en plus nécessaire. Le texte intégral de la réponse faite à l'UE est disponible sur le site de Coordination SUD. ■

# Tribune

## ENJEUX DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LETTRE À FRANÇOIS HOLLANDE

**Jean-Louis Viélaux,**  
Président de Coordination SUD.

Au lendemain de l'élection présidentielle, le Conseil d'Administration de Coordination SUD rappelle à François Hollande ses engagements en matière de solidarité internationale et l'interpelle sur les échéances majeures à venir. Dès le 14 mai, une première rencontre a eu lieu avec l'équipe de transition de l'Élysée.

Monsieur le Président de la République, Les associations de solidarité internationale, rassemblées dans Coordination SUD, attribuent une très haute valeur aux engagements que vous avez pris en faveur d'une politique de coopération internationale renouvelée, lors de la récente campagne pour l'élection présidentielle. Parmi ceux-ci, votre engagement à affirmer les droits humains comme socle d'une politique de coopération ambitieuse est pour nous primordial. Il permettra de nourrir le processus de travail en vue de l'élaboration de nouveaux Objectifs pour le développement après 2015. Plus près de nous, il constitue un positionnement indispensable à l'approche

du Sommet « Rio+20 » compte tenu de l'état des négociations actuelles sur le document final. Plus généralement, il est un gage que toute entorse aux droits fondamentaux sera pour vous et votre équipe autant d'entraves au développement, notamment des populations les plus pauvres. Vous vous engagez aussi à présenter une loi de programmation pluriannuelle pour la coopération au développement, gage d'une appropriation démocratique de cette politique. Vous souhaitez « tracer un chemin crédible » pour consacrer 0,7 % du Produit intérieur brut pour l'Aide publique au développement (APD), alors que nous avons connu en 2011 une baisse inédite depuis quinze ans. Vous confirmez la mise en œuvre sans délai, d'une taxe sur les transactions financières à la hauteur des besoins de financement du développement et du changement climatique. Vous approuvez enfin l'accroissement de l'appui public aux initiatives des ONG, alors que la France se situe, avec un peu plus de 1 % de l'APD, au dernier rang des pays de l'Union européenne. Vous êtes aussi favorable à la relance du dialogue civil, en particulier avec les associations de solidarité internationale. Vous avez confirmé par ailleurs votre engagement à poursuivre l'élaboration, la pré-

sentation et la mise en œuvre de la stratégie humanitaire de la France. Cependant, l'aide au développement n'aura de réelle portée que si elle s'accompagne d'une volonté de mettre en cohérence les politiques publiques. En ce sens, l'agenda international (G8, sommet de l'Union européenne, Sommet Rio+20, G20) doit être autant d'occasions de traiter des sujets majeurs cités ci-dessus mais aussi des enjeux de la régulation financière et économique, de la sécurité alimentaire, du soutien aux processus démocratiques partout dans le monde. Les enjeux de solidarité internationale, tout comme le contexte actuel en France et en Europe, requièrent de vraies avancées dans tous ces domaines. Ceci nécessitera de poser clairement les conditions d'un dialogue ouvert entre l'État et les ONG sur toutes les questions évoquées, ainsi que sur la cohérence du dispositif actuel de l'appui public aux ONG. En outre, il nous paraît urgent de remettre le Ministère des Affaires étrangères au cœur de ce dispositif. Disponibles et vigilants, nous espérons pouvoir vous rencontrer très prochainement, pour évoquer ces différents sujets. Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération. ■

“ Ceci nécessitera de poser clairement les conditions d'un dialogue ouvert entre l'État et les ONG sur toutes les questions évoquées ”

À LIRE

Les chiffres de l'OCDE publiés le 4 avril 2012 sont alarmants : la France a diminué son aide publique au développement en 2011 : de 0,5 % de son PIB en 2010, elle est passée à 0,46 % en 2011. De plus, l'essentiel de cette aide profite aux pays émergents sous forme de prêts. L'engagement de consacrer 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement en 2015 est en péril.

Ce numéro de Nouvelles de SUD paraît dans un contexte de changement politique en France. Attentives aux évolutions des enjeux en France mais aussi dans le monde, les ONG continuent à jouer un rôle majeur et innovant en faveur du changement social.

De la crise alimentaire au Sahel jusqu'aux changements climatiques évoqués au Sommet de Rio sur le développement durable, les raisons de vouloir changer le monde sont nombreuses. Les ONG, comme d'autres acteurs de la société civile, se veulent des catalyseurs de changement social, pour expérimenter et proposer des solutions alternatives aux dysfonctionnements dénoncés. Pour cela, elles cherchent à s'adapter, y compris en mettant en place des réponses à la baisse des subventions publiques. Elles mènent aussi, de plus en plus, un travail exigeant de recherche d'amélioration continue et de développement de leurs capacités. Il s'agit donc d'être acteurs de changement non seulement dans la société, mais aussi en interne, dans chacune de nos organisations. Conduire des initiatives simultanément sur ces deux champs est une question de cohérence. Coordination SUD, de son côté, prépare de nouvelles orientations stratégiques qui vont guider son action dans les années 2013-2015. Il s'agit d'un moment important de formulation du projet collectif qui réunit les ONG de solidarité internationale dans la diversité de nos composantes. Nous cherchons nous aussi, de manière participative, à favoriser les évolutions du monde associatif qui nous semblent favorables – comme les démarches qualité – et à pousser les pouvoirs publics à prendre toutes leurs responsabilités pour mettre en place les réformes nécessaires pour un monde plus juste. En ce moment de changement politique, nous serons attentifs à ce que le Gouvernement tienne ses engagements et renforce les moyens donnés à la coopération au développement. ■

# RENFORCEMENT DES ONG : MIEUX CONNAÎTRE LE FRIO

**Formaliser une stratégie de partenariat, redéfinir son projet associatif ou encore élaborer sa politique de ressources humaines : autant de chantiers engagés par les associations de solidarité internationale pour garantir la qualité de leurs actions. Pour accompagner les ONG dans ces démarches de changement, Coordination SUD met en place des appuis dédiés aux ONG.**

**Karine Anquet,**  
chargée de mission Frio (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) de Coordination SUD.

**P**our Coordination SUD, l'enjeu est double. Il s'agit d'appuyer et maintenir un secteur associatif de solidarité internationale dynamique et diversifié, mais aussi de permettre aux ONG de s'adapter aux évolutions de leur environnement. En effet, toutes sont confrontées à de profondes mutations faisant évoluer leur mission, leur rôle ou leur positionnement. Prendre en compte ces mutations et conduire le changement est une priorité pour tout dirigeant associatif, avec souvent peu de moyens humains et financiers à disposition pour mobiliser les compétences nécessaires.

Depuis sa création, Coordination SUD appuie ses adhérents dans leur professionnalisation en proposant des services diversifiés et adaptés à leurs besoins : veille et diffusion d'information, production d'outils, échange d'expériences et formations. Dès 2006, les ONG ont fait part de besoins plus spécifiques : de-

mande d'un appui sur du long terme, nécessité d'accéder à des compétences pointues, besoin d'un regard extérieur. Créé en 2007, soutenu par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et financé par l'Agence Française de Développement, le Fonds de Renforcement Organisationnel et Institutionnel (FRIO) a pour objet d'aider les associations à accroître la performance de leur organisation. L'objectif général est d'améliorer le professionnalisme des ONG françaises, en lien avec les autres acteurs de la société civile et de la coopération. Le Fonds intervient en finançant des prestataires externes sur toutes les problématiques de fonctionnement de l'association : RH, financements, partenariats, communication, etc. Afin de préserver la diversité des ONG françaises, le FRIO s'adresse à toutes les associations de solidarité internationale françaises, quelles que soient leur taille ou leurs domaines d'intervention. Il propose un accompagnement adapté aux spécificités de chacune.

À ce jour, le FRIO a soutenu plus de 80 actions de renforcement d'ONG. Des enseignements utiles à l'ensemble du secteur en ressortent sur les clés de

succès de ces accompagnements et des différentes réponses apportées par les ONG aux mutations qu'elles rencontrent.

## Les clés de réussite d'une action de renforcement

Le FRIO accorde une attention particulière au processus mis en œuvre par l'ONG : la réussite d'une action de changement repose en effet en partie sur la méthodologie adoptée par l'association. La première leçon est de systématiquement procéder à une évaluation globale de l'association : Quels sont ses points forts ? Quelles sont ses faiblesses ? Quels sont les risques identifiés à moyen et long terme ? Ce diagnostic n'aura de sens que s'il est confronté à l'évolution de l'environnement de l'ONG : Quelles évolutions sur son champ d'activités ? Quelles conséquences sur son projet associatif ? Quel positionnement de l'association au regard de ces évolutions ? Bien souvent, les organisations ne prennent pas assez le temps de l'échange et du recul pour analyser les causes des difficultés rencontrées. Les solutions mises en œuvre risquent alors d'être déconnectées des véritables problèmes et ne pas apporter les résultats escomptés. ►

► La seconde leçon concerne les raisons qui poussent l'association à mettre en place une démarche de renforcement. Engager une telle action dans le cadre du FRIO est une démarche volontaire, comprise, acceptée et portée par l'ensemble de l'association, plutôt que dictée par des pressions extérieures, par exemple d'un partenaire ou d'un bailleur. La difficulté pour l'association est de définir quelles sont les parties prenantes à l'action, comment les impliquer et à quel moment. Des mécanismes d'information, de consultation et de restitution spécifiques sont mis en place. Le sens de l'action repose avant tout sur le collectif.

Une fois ces prérequis méthodologiques posés, rappelons la logique d'intervention du fonds : il se situe avant tout dans une logique de transfert de compétences. Le prestataire qui intervient auprès de la structure n'a donc pas vocation à faire à la place de, mais bien à « faire – faire » à l'association. L'enjeu est de donner les capacités aux dirigeants salariés et bénévoles de conduire le changement. En complément, Coordination SUD propose des cycles de formation pour les appuyer dans leurs questionnements tout au long de l'action : comment mener un diagnostic ? Comment élaborer une stratégie puis conduire le changement ?

## Frio : observatoire des évolutions rencontrées par les ONG

Les demandes des ONG touchent les fonctions dirigeantes de l'ONG : il s'agit d'élaborer des méthodes et outils pour s'adapter à des contextes internes (professionnalisation des salariés et bénévoles, évolution de la gouvernance, etc.) et externes changeants (évolution des financements, exigences des bailleurs, nouveaux modes d'intervention, etc.). Au-delà de l'appui individuel aux ONG, le FRIO constitue une ressource précieuse pour observer les évolutions du secteur de la solidarité internationale. Depuis

2007, les thématiques des actions soutenues ont progressivement évolué compte tenu des mutations rencontrées par les ONG.

> La principale action de renforcement menée par les ONG concerne la révision du projet associatif et la définition d'une stratégie. Il s'agit de comprendre l'évolution de leur environnement et son effet sur leur projet, leurs missions, leurs actions. L'action peut aller jusqu'à réviser l'orga-

nisation interne de façon à l'adapter aux évolutions stratégiques de l'association.

> En second lieu, la recherche de financements privés est une préoccupation majeure des ONG. Comme tout le secteur associatif, les ONG sont touchées par le contexte finan-

cier actuel. Les difficultés d'accès aux financements publics fragilisent la situation financière des associations. Plus de 30 % des actions soutenues par le FRIO concernent la recherche de fonds privés et l'élaboration d'une stratégie financière. Celle-ci peut concerner la mise en œuvre de partenariats avec les entreprises ou la définition d'une stratégie de collecte de fonds auprès des donateurs individuels.

> Enfin, la question du partenariat et du rôle de l'ONG face aux partenaires reste prégnante. Les ONG sollicitent le FRIO pour les appuyer dans l'évolution de leurs modes d'intervention et dans la conduite de leurs projets d'autonomisation des partenaires locaux. Cette question fait référence à des enjeux forts pour les ONG en termes de modalités d'intervention et en termes d'impact sur la gouvernance et le projet associatif.

Si le secteur français de la solidarité internationale connaît des évolutions spécifiques (partenariats, collecte de fonds, etc.), ce mouvement de professionnalisation s'inscrit également plus largement dans les mutations rencontrées par l'ensemble du secteur associatif (recours au salariat en complémentarité des bé-

névoles, complexité législative et réglementaire, raréfaction des financements publics). C'est pourquoi, pour apporter une réponse globale aux mutations rencontrées par toutes ces organisations, Coordination SUD met également en place des alliances avec d'autres acteurs. Au niveau national, Coordination SUD est ainsi membre de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et contribue aux réflexions et actions de la Conférence pour développer une offre d'accompagnement du secteur associatif de qualité. ■

## THÉMATIQUES DES ACTIONS COFINANÇÉES DEPUIS 2007



- COMMUNICATION 35 %
- COMMUNICATION/FUNDRAISING 18 %
- DIAGNOSTIC 14 %
- MANAGEMENT ET RH 12 %
- PARTENARIATS 10 %
- GESTION 6 %
- STRATÉGIE 5 %

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET JOURNÉE STRATÉGIQUE DE COORDINATION SUD

> Ces deux journées se tiendront les 14 et 15 juin 2012 à la Résidence Universitaire Internationale, Paris 20<sup>e</sup>. L'Assemblée générale fera un point sur les activités en cours et les premières avancées suite à l'audit gouvernance réalisé en 2011. Un débat avec des intervenants externes posera les bases des enjeux auxquels Coordination SUD devra répondre ces 3 prochaines années. La seconde journée sera en effet consacrée à une déclinaison stratégique des orientations que prendra la plateforme de 2013 à 2015. Les thèmes prioritaires de travail collectif pour cette période devraient d'ores et déjà y émerger.

## COORDINATION SUD À RIO

> À l'occasion de la conférence internationale des Nations Unies pour le développement durable du 19 au 23 juin 2012, Coordination SUD soutient l'appel européen du collectif Rio+20 qui vise à renforcer l'intérêt, la participation et les ambitions des participants à cette conférence. Un atelier sur l'élaboration des voies de transition économiques et écologiques pour l'ensemble des sociétés sera organisé avec le Collectif. D'autres ateliers sont également prévus avec Concord et le FIP, coordinations européenne et internationale des plateformes nationales d'ONG. Plus de détails sur le site de Coordination SUD.

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU GRID

> La prochaine édition de l'Université d'été de la solidarité internationale se déroulera du 4 au 7 juillet 2012 à Lyon, accueillie par les acteurs de la région Rhône-Alpes. Le thème transversal de cette nouvelle édition est : Citoyen-ne-s et solidaires, réinventons le monde. Après plusieurs mois de luttes démocratiques et populaires aux quatre coins de la planète et au lendemain du sommet de « Rio+20 », l'Université d'été de la solidarité internationale sera un temps fort pour mettre en perspective à un niveau global les expériences locales pour consolider une pensée qui participe à la construction de nouveaux projets de société.

### À SAVOIR

Deux options sont désormais possibles pour l'intégration des frais administratifs dans les dossiers AFD : intégrer dans le budget les coûts de personnel « siège » (dans ce cas les frais sont plafonnés à 7 %) ou ne pas inclure ces coûts dans le budget et plafonner les frais à 12 %.

### À SUIVRE

Dans le cadre du groupe de travail formé au niveau du Conseil d'État sur le projet d'instruction sur la fiscalité des dons, Coordination SUD et d'autres collectifs d'associations et de fondations se sont positionnés pour refuser les limites que ce projet pose en termes de territorialité des actions et d'adéquation avec les directives communautaires. Les discussions se poursuivent pour aboutir à des textes tenant compte de l'ensemble des réalités du secteur des ONG.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CIVICUS

Du 5 au 7 septembre aura lieu, à Montréal, l'Assemblée mondiale de Civicus – l'Alliance mondiale pour le renforcement de la participation citoyenne – où Coordination SUD et le Forum International des Plateformes nationales d'ONG (FIP) seront présents aux côtés de divers représentants de la société civile, de gouvernements, du secteur privé et de donateurs. Le FIP y présentera les démarches et résultats de Diplomatie non-gouvernementale (DNG).

### À SUIVRE